10e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DE L'UMA

La crise du logement au centre des préoccupations

Les travaux de la 10e session du Conseil des ministres de l'Habitat et de l'Urbanisme (CMHU) des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont pris fin jeudi après-midi à la résidence El Mithak, sans trancher la proposition ajoutée à l'ordre du jour par la partie algérienne portant sur l'adoption et la ratification des statuts qui devraient donner naissance à un centre maghrébin de prévention contre les risques sismiques et les catastrophes naturelles.

Pour rappel, la création de ce centre a été adoptée à l'occasion de la 19e session du Conseil des ministres arabes de l'Habitat et de l'Urbanisme, organisée à Alger les 18 et 19 décembre 2002. Au jour d'aujourd'hui, 13 pays arabes ont donné leur accord pour la réalisation de ce projet mais seulement trois ont ratifié les statuts en question.

Lors de son intervention jeudi devant les ministres de l'Habitat et de l'Urbanisme des pays de l'UMA, M. Noureddine Moussa a mis l'accent sur le rôle et l'importance de ce centre, sachant que la région du Maghreb est sérieusement touchée par les séismes. Il prendra pour exemple les deux tremblements de terre qui ont secoué l'Algérie et le Maroc en 2003.

Néanmoins, il est important de signaler que cette question ne figure pas à l'ordre du jour de cette session, laquelle a été discutée pendant deux jours par les experts du secteur de l'habitat et de l'urbanisme. Un secteur sensible et au centre des préoccupations des pays du Maghreb, dès lors qu'ils doivent assurer un logement à tous les jeunes de la région pour leur permettre une stabilité et aussi par le fait que le secteur est créateur d'emplois et qu'il faut faire bénéficier les Maghrébins de cette opportunité.

Ainsi, la question de la lutte contre l'habitat précaire et les constructions illicites a figuré en tête des discussions, suivie par les possibilités du renforcement d'un partenariat durable entre les entrepreneurs privés des différents pays du Maghreb. L'Algérie et la Tunisie ont déjà démontré la possibilité de mettre en place une telle initiative, déjà concrétisée par la présence d'entreprises tunisiennes dans des projets algériens.

Le ministre mauritanien de l'Habitat a, par ailleurs, demandé l'aide de ses voisins pour reconstruire la ville de Nouakchott, dont les travaux démarreront en 2009. Dans son intervention à l'occasion de ces travaux, le ministre marocain a été, quant à lui, très pragmatique en invitant les membres du Conseil à dépasser le stade des généralités pour aborder concrètement les problèmes communs dans le secteur et aller vers des solutions. «La crise du logement est une problématique commune à laquelle nous devons faire face. Nous risquons de subir les conséquences de la crise immobilière qui a secoué les Etats-Unis et qui se propage actuellement à l'Europe», dit-il.

A cet effet, il préconise la création d'une société maghrébine de relance et de redynamisation de l'immobilier. Il a même exprimé la disponibilité de son pays à apporter son expertise et son étude pour la mise en œuvre de cette société. Il est important de signaler que les travaux de cette 10e session ont été sanctionnés par l'adoption de plusieurs recommandations issues des différents ateliers sur lesquels ont travaillé les experts. Il a été ainsi décidé de renforcer le partenariat entre les entreprises maghrébines, et ce, par la vulgarisation à l'échelle maghrébine des différentes expériences dans le secteur, que ce soit sur le plan du financement du logement, de la construction, des textes de lois ou des instruments d'urbanisation. Pour ce qui est de la question importante des marchés publics, le Conseil des ministres de l'Habitat et de l'Urbanisme de l'UMA est ressorti avec la recommandation de mettre en place un système informatique maghrébin sur ces marchés dans le but de faciliter la participation des pays de l'UMA aux projets réalisés par différents pays de la région.

R. M.

UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

L'UMA contre la politique de la chaise vide

La participation de l'Algérie au sommet de l'Union pour la Méditerranée, programmé pour le 13 juillet prochain à Paris, continue de provoquer des réactions chez ceux qui estiment que sa place est incontournable dans la réussite de ce projet. Intervenant en marge de la 10e session du Conseil des ministres de l'Habitat et de l'Urbanisme des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), le secrétaire général de cette institution, le Tunisien Lahbib Benyahia, a exprimé son opposition à la politique «de la chaise vide».

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Sans vouloir se mêler de la décision de l'Algérie à ce propos, il a tenu toutefois à indiquer qu'il «y a un consensus à faire, celui d'être présent à ce sommet et de faire valoir à partir de cette tribune ce que les pays de l'UMA voudraient dire sur le projet».

«Le Maghreb a des intérêts fondamentaux avec l'Union européenne. On ne doit pas rendre un avis précipité sur le projet, car l'idée mérite une réflexion», dit-il. «Cela y va, dit-il, de la sécurité et la stabilité du Bassin méditerranéen, actuellement menacé par plusieurs facteurs d'ordre économique, politique et environnemental.» «Ce n'est pas réaliste de faire de la démagogie sur cette question», enchaîne M. Benyahia qui insiste sur le rôle des pays du Maghreb à l'intérieur de ce sommet, pour se positionner sur toutes les questions qui seront à l'ordre du jour et défendre la position de la rive sud de la Méditerranée.

«Les absents ont toujours tort. Il faut discuter et échanger sur les mérites et les insuffisances de ce projet», souligne-t-il.

Interrogé sur la participation d'Israël à ce sommet, le secrétaire général de l'UMA affirme que «la position des Arabes est connue sur cette question politique et qu'il ne faut pas qu'elle soit à l'origine de la division entre l'UMA et l'UE».

L'interlocuteur précisera aussi que le partenariat et le dialogue entre l'UMA et l'UE ont été entamés le 4 novembre 1991 et suspendus le 16 du même mois et qu'il est intéressant de reprendre le dialogue aujourd'hui pour approfondir les questions d'intérêts communs, notamment celles relatives à l'immigration clandestine, l'environnement et la sécurité alimentaire.

Revenant par ailleurs aux relations existantes au sein même de l'UMA, M. Benyahia a affirmé que, malgré quelques rapports bilatéraux conflictuels, allusion faite à l'Algérie et au Maroc, «celles-ci sont bâties en commun et défendent des dossiers et font face à des défis transfrontaliers, comme trouver une stratégie de lutte contre la désertification qui a atteint 80% des terres maghrébines, traiter aussi du dossier du terrorisme, de l'immigration clandestine et d'autres problèmes liés à la situation de la jeunesse».

Le SG de l'UMA reste convaincu que, face à la mondialisation, les pays du Maghreb doivent rester solidaires et il va falloir qu'ils se concertent et s'unissent sur des questions économiques également. «Il ne faut pas que les étrangers soient les seuls à profiter des marchés maghrébins», fait-il remarquer en insistant sur le partenariat qui doit être édifié dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, pour en priorité préserver l'architecture maghrébine et intensifier les projets communs.

R. M.

POSITION DE L'ALGÉRIE PAR RAPPORT À L'UPM

Louisa Hanoune demande un référendum populaire

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a réclamé vendredi, à Zeralda, à l'occasion d'un point de presse sanctionnant les travaux du conseil national du parti, un référendum populaire pour déterminer la position de l'Algérie par rapport au projet de l'Union pour la Méditerranée (UPM).

Photo : Samir Sid

Louisa Hanoune y voit un projet pour contrôler le Maghreb.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - En même temps que cette demande de référendum populaire, le Parti des travailleurs marque son opposition au projet de l'Union pour la Méditerranée. Pour sa secrétaire générale, le projet de l'UPM procède d'une logique de prédation. «C'est le Nord qui veut s'accaparer les richesses de la rive sud de la Méditerranée», a affirmé Mme Hanoune qui, par ailleurs, voit en l'UPM un projet visant la normalisation des relations avec Israël.

Louisa Hanoune a estimé aussi que le projet travaille les intérêts des Européens et d'Israël au détriment des intérêts des pays de la rive sud de la Méditerranée. «C'est un projet de l'Union européenne et d'Israël qui visent à contrôler le Maghreb», a-t-elle soutenu. Mercredi déjà, elle a noté dans son rapport préliminaire présenté au conseil national du parti que «les choses sont claires, le principal objectif de cette union n'est autre que la normalisation des relations avec Israël, et partant, l'accaparement d'un marché maghrébin de 75 millions d'habitants». La secrétaire générale du Parti des travailleurs s'est, par ailleurs, dit étonnée de lire Belkhadem affirmer que le président Bouteflika pourrait prendre part au sommet de l'UPM prévu pour le 13 juillet prochain à Paris. Louisa Hanoune n'a pas manqué aussi l'occasion de saluer le non irlandais au traité de Lisbonne.

L'APN est illégitime

La responsable du Parti des travailleurs a considéré illégitime l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon elle, l'Assemblée est exactement comme l'ancien Conseil national de transition (CNT).

Louisa Hanoune s'est déclarée pour une Assemblée constituante souveraine. A ce propos, elle a fait remarquer que le président Bouteflika était en 1999 favorable à une Assemblée constituante.

Pour Hanoune, le salut de l'Algérie passe par l'élection d'une Assemblée constituante. Et comme pour rétorquer aux voix qui réclament une révision de la Constitution pour asseoir le régime présidentiel, Louisa Hanoune a affirmé que le régime actuel est un régime présidentiel, l'Assemblée étant déconsidérée et ne jouant aucun rôle.

Louisa Hanoune en veut à l'APN d'avoir voté la loi domaniale qui, selon elle, exproprie l'Etat algérien. La secrétaire générale du PT, également députée, persiste à croire que la loi domaniale est en contradiction avec les articles 17 et 18 de la Constitution. Aussi a-t-elle sollicité une intervention du président de la République pour abroger ladite loi. Contestant la statistique officielle relative à l'emploi et aux privatisations, Louisa Hanoune réclame toujours un débat général sur les deux questions. Elle a accusé également le gouvernement de souffrir d'un manque flagrant de cohésion.

S. A. I.